



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Var

Commune : Le Castellet

Autres communes :

R500

Appellation : Oratoire Saint-Antoine, Sainte-Agathe et Sainte-Anne

Monument(s)

Appellation : Oratoire Saint-Antoine, Sainte-Agathe et Sainte-Anne

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 09/11/1939

Étendue de la protection : Oratoire triangulaire, dans le domaine de la Tour du Bon au Brûlat (autrefois à Cuges, sur la route de Cuges au Camp) : inscription par arrêté du 9 novembre 1939

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.